

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

8 heures 35 — soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — matin, Poste.
2 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le Constitutionnel :

Nous avons fait connaître, d'après la télégra-
phie privée, les détails sommaires de la réception
du général de Goyon et de ses officiers par Sa
Sainteté le Pape Pie IX à l'occasion de la nouvelle
année, réception qui paraît avoir été empreinte
d'une grande bienveillance de la part du Saint-
Père envers la France et son auguste souverain.

Cinq jours auparavant, c'est-à-dire le 26 dé-
cembre, jour de la Saint-Jean, qui est la fête du
Souverain-Pontife, M^r de Mérode, ministre des
armes, avait eu l'honneur de présenter à Sa Sain-
teté les officiers de l'armée pontificale. Le Saint-
Père leur a adressé une allocution que le Monde
résume, d'après une correspondance particulière,
dans les termes suivants :

« En vous voyant autour de moi, je songe au
roi David, qui, lui aussi, fut dépouillé par son
fils, fut lâchement trahi et eut à souffrir l'hypo-
crisie (*ipocrisia*), le mensonge (*menzogna*), la
déloyauté (*sléaltà*) de ses ennemis. Mais,
comme moi, il vit auprès de lui des hommes de
cœur qui avaient résisté aux séductions et qui
lui demandaient : Où voulez-vous que nous al-
lions ? Je vous dirai, comme David, le moment
n'est pas encore venu ; mais de même qu'Ab-
salon périt suspendu par sa tête orgueilleuse
aux branches d'un arbre, de même aussi les
tentatives de l'impunité et de l'hypocrisie actuelle
finiront par échouer, et nous reviendrons en-
semble dans les provinces usurpées et tyranni-
sées par nos ennemis. Ces provinces appartiennent
au Saint-Siège dans leur intégrité, et je
n'en céderai rien, parce qu'il ne m'est pas per-
mis d'abandonner le domaine de l'Eglise, qui
est le gage de la liberté et de l'indépendance
du Vicaire de Jésus-Christ. Je dis avec confiance :
Nous reviendrons dans ces provinces. Si je ne
suis pas alors moi-même avec vous, ce sera
celui qui s'assiera après moi sur ce siège (et Pie
IX indiquait par un geste le trône placé der-

rière lui), car Simon meurt, mais Pierre est
impérissable. »

Les paroles prononcées par le roi de Prusse à
l'occasion de la nouvelle année portent l'em-
preinte de certaines préoccupations, dont les cau-
ses nous semblent difficiles à pénétrer et à définir.
S. M. Prussienne, dans sa réponse au feld-mar-
chal Wrangel, comme dans son allocution aux
ministres, a fait aux sentiments de l'armée un
appel réitéré ; cette insistance ne s'explique pas
clairement, et nous paraît, qu'il nous soit permis
de le dire, ou tardive ou prématurée. Les éven-
tualités indéterminées auxquelles le roi Guillaume
a fait allusion sont trop lointaines et trop vagues
pour justifier des précautions militaires de la part
d'une puissance qui n'entretient avec les autres
Etats que des rapports d'amitié, et qui n'est di-
rectement intéressée dans aucune difficulté un
peu grave. Il y a certainement des points obscurs
et douloureux dans la situation de certaines par-
ties de l'Europe ; mais nous n'apercevons distinc-
tement aucune complication européenne ni en fait
ni en germe ; rien, en un mot, qui motive des
inquiétudes dont l'expression inattendue, et ven-
nant de si haut, a produit quelque surprise dans
le monde politique.

Nous avons raconté dans le temps l'expédition
autrichienne contre les batteries élevées par le
chef des insurgés de l'Herzegovine sur le terri-
toire de la Suttarina. Le fait n'était rien en lui-
même ; mais, en y regardant d'un peu près, on
pouvait être amené à craindre qu'il ne créât un
précédent contraire aux stipulations du traité de
Paris, par lesquelles les puissances se sont obli-
gées à ne jamais intervenir que de concert, entre
elles dans les affaires de la Sublime-Porte. Cette
interprétation un peu rigoureuse a prévalu dans
l'esprit du cabinet de Saint-Petersbourg, et le
prince Gortschakoff a fait parvenir à la cour de
Vienne une protestation en forme contre l'acte
par lequel le gouvernement autrichien s'est fait
justice lui-même.

Les journaux de Vienne accueillent très-aigre-

ment la dépêche russe, qui cependant est conçue
dans les termes les plus modérés. Ce nouvel in-
cident n'est pas fait pour dissiper la froideur qui
régne depuis sept ans entre les cours de Saint-
Petersbourg et de Vienne.

On a de bonnes nouvelles de Chine ; une dépê-
ché de Pékin, datée du 1^{er} novembre et parvenue
au *Moniteur* par la voie de Saint-Petersbourg,
annonce que le jeune empereur est enfin arrivé à
Pékin. Le prince Kong, le négociateur du traité
de paix, est régent de l'empire, et le conseil su-
prême, composé d'éléments hostiles aux Euro-
péens, a été dissous.

On lit dans la correspondance adressée de Lon-
dres à la feuille officielle, sous la date du 3 jan-
vier :

« On rapporte qu'avant l'arrivée de l'*Europa*,
M. Seward avait péremptoirement repoussé devant
le corps diplomatique, à Washington, la pensée
qu'on lui prêtait d'être hostile à l'Angleterre. Le
secrétaire d'Etat n'aurait pas caché que les croi-
seurs américains avaient reçu l'instruction de tâ-
cher de s'emparer de MM. Slidell et Mason, mais
jamais, aurait-il ajouté, le gouvernement n'a or-
donné que ces instructions fussent appliquées à
des bâtiments neutres, et encore moins aux
malles anglaises. Il aurait répété que le capitaine
Wilkes aurait agi sous sa propre responsabilité.
Quant à l'approbation donnée à cet acte par le
ministre de la marine, M. Seward aurait ajouté
qu'elle n'engageait en rien le président, ni la
question politique, et que son opinion, en qua-
lité de secrétaire des affaires étrangères, se trou-
vait complètement réservée. »

Le *Daily-News*, conclut du langage des jour-
naux américains que la paix est assurée, et elle
sera due à la modération de lord Palmerston et
de lord John Russell, ce qui sera prouvé par les
termes de la note au cabinet de Washington lors-
qu'elle sera présentée au Parlement. — Havas.

FEUILLETON

LE NAUFRAGE DU GUARDIAN

(Suite.)

Tandis qu'on trait de plume lui enlevait ainsi toute
chance de salut, le passager était assis à dix pas à côté
de Betty.

— Mourir si jeune, si belle, si pure ! Pauvre enfant,
c'est affreux, lui disait-il.

— Pourquoi déplorer mon sort, répondit la jeune fille,
le même danger ne vous menace-t-il pas ?

— Moi ! que m'importait la vie, puisqu'il aurait fallu
te quitter : je périrai sans regret ; mais toi, Betty.

— Ma fille, dit le maître canonier à qui le capitaine
venait de parler à l'oreille, tiens-toi prête à descendre
dans la chaloupe.

— Et lui, doit-il venir ? demanda-t-elle avec anxiété.
Son père la regarda fixement ; puis, frappé de la sou-
lennité d'un instant pareil, il ne répondit que par un
signe de doute.

Le capitaine Riou écrivit quelques lignes sur la der-
nière page de son calepin. Il partageait tout son avoir
entre son neveu Jamson et son ami Smith, en recom-
mandant au premier d'épouser Betty.

Lorsqu'il eut achevé, il tendit le portefeuille au maître
canonnier :

— Vous lirez cela quand vous arriverez à terre, pas
avant !

— Oui, commandant, répondit le sous-officier qui ne
put se contenir plus longtemps, et pleura.

— Plus de commandant à cette heure, plus de com-
mandant entre nous ! s'écria le capitaine en ouvrant les
bras : — Je ne suis plus que ton vieux Riou, ton *mate-
lot*, ton ami ! Je le déclare à présent, — car, ajouta-t-il
plus bas, le vaisseau va couler et la chaloupe est à la mer !

— Adieu ! continua-t-il avec un triste sourire, mon rôle
de chef n'est achevé que pour toi ! il faut le jouer jusqu'à
la fin devant les autres.

A ces mots, il remonta sur le banc de quart.
Ses yeux étaient secs, sa voix brève, son front
calme.

L'admiration et la douleur étaient peintes sur les
traits de l'autre marin, qui resta un moment encore en
extase devant son commandant ; mais les sentiments
paternels reprenant le dessus, il prit sa fille par la
main.

Lord Falton les suivit à pas lents ; — sans dire une
parole, il pressa sur ses lèvres l'autre main de Betty.

Devant la mort, le respect humain disparaît ; nous ne
craignons plus de révéler les mystères de nos cœurs. La
jeune fille ne rougit pas, mais levant les yeux au ciel :

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, prenez pitié de lui.

Alors elle se prit à sangloter.

On venait d'embarquer dans la chaloupe les vivres né-
cessaires à son futur équipage.

— L'appel ! cria le porte-voix du commandant.

— L'appel ! reprit le maître de manœuvre, après un
long coup de sifflet.

On n'entendit plus que la respiration, entrecoupée de
la multitude.

Le lieutenant, monté sur un amas de débris, nommait
les rameurs de sauvetage, ils descendirent successive-
ment dans la chaloupe ; mais quand le dixième nom
retentit :

— Il est temps ! hurla la vieille Elzy ! La masse des
convicts se précipita sur les soldats de marine.

— Feu ! commanda le capitaine.

Une lutte acharnée s'engageait ; il devint impos-
sible de continuer l'appel.

Maître Smith, le commandant, tous les officiers se
portèrent au lieu de la mêlée ; lord Falton resta sur le
gaillard d'arrière pour garder Betty.

Un cri d'horreur, qui semblait à la fois sortir de toutes
les bouches, interrompit le combat.

La chaloupe avait pris le large. — Le lieutenant, pro-
fitant du tumulte, avait commandé de pousser ; puis il
fit, à demi-portée de voix, lever les avirons et semblait
attendre des ordres.

Le silence se rétablit sur le *Guardian*, les soldats de
marine chargèrent précipitamment leurs armes ; les re-

On mande de Turin, le 3 janvier :

La Chambre a repris séance. M. Rattazzi a rapporté le discours du roi à la députation parlementaire. Le roi a dit qu'il avait confiance, et qu'il resterait toujours fermement attaché à l'union de la couronne avec le peuple. Si, pour des motifs que tout le monde connaît, la cause italienne n'a pas pu faire un grand pas dans l'année qui vient de s'écouler, il espère que la nouvelle année sera plus favorable.

Le *Movimento* de Gênes annonce que Garibaldi a accepté la présidence de la société des carabinières génois, par une lettre dans laquelle il dit : Hâtez-vous de vous préparer aux armes, puisque le moment est proche où il vous faudra donner de nouvelles preuves de votre bravoure.

Nous apprenons par un télégramme de Cadix, du 4, que la Vigie de ce port a signalé un vapeur américain du sud ayant à bord de nombreux prisonniers faits sur un navire du nord; il a sollicité son admission dans le port; le consul américain a demandé qu'elle lui fût refusée; le gouvernement sera consulté. — Havas.

On a des nouvelles de Lisbonne, du 3 janvier. — Il a été présenté des projets de loi déclarant les princesses aptes à succéder au trône.

Le roi Fernando sera régent en cas de mort du roi. La tranquillité continue. — Havas.

Le général Potapoff, directeur de la police à Moscou, a été nommé chef de la troisième section du cabinet impérial, à la place de M. Schouwaloff, qui a été relevé de ses fonctions avec des témoignages de satisfaction. — Havas.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le Bulletin du *Moniteur* :

« On se rappelle qu'au mois d'août dernier des cas de fièvre jaune se manifestèrent à Saint-Nazaire, et qu'un inspecteur général du service de santé, M. Mellier, fut envoyé sur les lieux par le département de l'agriculture et du commerce. Le département de la marine, sur les ordres de l'Empereur, fit diriger sur Saint-Nazaire trois bâtiments de l'Etat, qui prirent leur mouillage au large, et dont deux furent disposés en lazaret et en hôpital, pendant que le troisième était chargé de la police de la rade.

« Cette tâche laborieuse a duré trois mois, pendant lesquels le service médical et hospitalier installé à bord de ces navires a été privé de toute communication avec la terre. Tous, officiers de santé de la marine, sœurs hospitalières, infirmiers maritimes, se sont voués avec un zèle admirable au service périlleux qui leur était confié, et leurs soins se sont étendus sur les malades de quinze navires suspects dont le déchargement a dû être effectué en rade.

« C'est pour donner une marque de sa haute satisfaction à ceux qui se sont le plus particulièrement distingués dans un service où chacun a fait son devoir, que l'Empereur a daigné accorder les récompenses mentionnées aujourd'hui dans la partie officielle du *Moniteur*.

voltés se réunirent encore à l'avant; une foule d'hommes s'étaient jetés à la nage, ils essayaient de monter à bord de l'embarcation; l'officier et ses gens les repoussaient sans merci. Et les malheureux, glacés par le froid, coulaient en vomissant des blasphèmes; aucun d'eux ne put même regagner le vaisseau de transport.

De toutes parts le désespoir enfantait d'horribles scènes.

Sur le pont, l'attaque et la défense se réorganisaient.

Mus par le sentiment de leur conservation, fanatisés par Kitty-Flay, n'ayant plus rien à redouter de la justice humaine, les convicts l'emportaient sur les soldats et les matelots, découragés par l'imminence du naufrage.

Le capitaine Riou espéra néanmoins qu'il parviendrait à compléter l'équipage de la chaloupe, et cria au lieutenant d'accoster; l'officier obéit. Mais la bande des révoltés recommença le combat avec plus de fureur; une autre décharge d'armes à feu se fit entendre; les passants devinrent le théâtre d'une seconde boucherie.

Les hommes désignés à l'avance sautèrent impétueusement dans la barque. Il ne resta plus à l'ouverture du navire, auprès de l'escalier extérieur, que maître Smith, sa fille, lord Falton et le capitaine.

— Embarque, Peters, disait celui-ci en serrant pour la dernière fois la main de son ami; que Dieu vous conduise!

« En outre, il a été décerné par le ministre de la marine et des colonies des témoignages de satisfaction à MM. Gestin et Guillemart, chirurgiens de 2^e classe dans la marine; une médaille d'honneur en or à la sœur Esther, et des médailles d'honneur en argent aux sœurs Saint-Benoît-Joseph et Berthulphé, qui appartiennent à l'hôpital maritime de Brest. »

— L'Office Reuter publie la dépêche suivante en date de Bombay du 13 décembre :

Un homme a été arrêté à Carrachee, au moment où il s'embarquait; il a été reconnu par un ancien domestique pour être Nana-Saib; il portait le costume d'un marchand de laine arrivant de Calcutta.

— Six millions d'hecolitres de grains ont été importés par Marseille en 1861.

— La nouvelle année vient d'être inaugurée à Amiens par un terrible sinistre. Nous en empruntons le récit suivant au *Journal d'Amiens* :

Une partie de l'impasse des Cordeliers n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines; la filature de M. Thuillier-Savoie est anéantie, la maison de M^{me} Sannier, occupée depuis quelques jours à peine par M. Bouthors-Witasse, négociant en vins, est détruite, et le magasin des liquides est fort endommagé. Pour comble de malheur, on a à déplorer un double accident dont deux de nos concitoyens ont été victimes : M. Lenormand, maître cordonnier, a eu la jambe et la cuisse fracassées, et a reçu en outre de fortes contusions; M. Meillier, âgé de vingt deux ans, fils de M. Mellier, directeur de la compagnie du Nord, a été enseveli sous les décombres.

C'est dans la filature, près de la machine à vapeur, que le feu a dû prendre naissance. M. Thuillier-Savoie, réveillé en sursaut, vers une heure moins un quart du matin, par la fumée et par la crépitation des flammes, n'eut que le temps de se jeter hors du lit, et se sauva demi-nu avec sa femme, emportant chacun un de leurs enfants dans les bras. La fumée ayant déjà envahi le couloir qui mène à la porte d'entrée, ils ne purent parvenir à l'ouvrir, et se réfugièrent au rez-de-chaussée dans le bureau : une croisée de cet appartement donnait heureusement sur la rue, et avec l'aide du contre-maitre, qui habitait une petite maison contiguë, dont il ne reste maintenant aucun vestige, le sauvetage de la famille fut opéré par cette fenêtre.

Tandis que ces infortunés recevaient les soins les plus pressés chez les habitants du fond de l'impasse, M. Thuillier rentrait dans la fabrique pour essayer de sauver ses livres, mais il s'était à peine engagé dans l'escalier qu'il tombait asphyxié; son contre-maitre, qui le suivait, le releva aussitôt et le ramena au grand air.

Le feu avait déjà fait de grands ravages à l'intérieur quand l'alarme fut donnée. Aux premiers cris poussés par les habitants, le contre-maitre et M. Soyeux étaient accourus, et, avec eux, une vingtaine d'ouvriers et d'employés de l'imprimerie du *Journal d'Amiens*, qui n'avaient pas encore quitté l'atelier. La porte de la fabrique ayant résisté aux violents efforts qu'on fit en dehors pour

l'ouvrir et les flammes ayant gagné le bureau, il était impossible de pénétrer à l'intérieur; on commençait d'ailleurs à distinguer la lueur de l'incendie à travers les vitres du premier et du deuxième étage. La perte de l'usine était inévitable.

On courut dans toutes les directions pour demander du secours : au bureau central de police, à la ville, au dépôt des pompes. L'église Saint-Remy ayant été ouverte, on sonna le tocsin, auquel la cloche à feu du beffroi ne tarda pas à répondre. Pendant ce temps, l'incendie exerçait ses ravages; il perçait à la fois les murs et le toit de la fabrique et gagnait les maisons voisines. Les pompes de la ville, de la préfecture et du chemin de fer arrivèrent simultanément, et des chaînes se formèrent sur divers points; par malheur, les tuyaux des pompes étaient difficiles à manœuvrer par suite du froid, et les fontaines étaient gelées.

Toutes les autorités s'empressèrent d'accourir sur le lieu du sinistre, et s'efforcèrent partout d'organiser les secours.

L'eau étant venue en abondance, le feu fut attaqué avec une rare vigueur sur tous les points à la fois.

En présence des moyens énergiques qui ont été employés, et après une lutte opiniâtre de plus de deux heures, l'incendie fut maîtrisé, et les habitations voisines hors de danger; mais on travaillait encore avec ardeur autour des maisons livrées aux flammes; tout à coup une clameur affreuse retentit : une cheminée, ayant perdu ses points d'appui, s'écroulait avec fracas; M. Gaudette, officier de pompiers, et l'un de ses hommes, échappèrent comme par miracle; mais deux travailleurs civils, placés à une grande distance, furent atteints et renversés : l'un d'eux, M. Mellier, avait été littéralement broyé, et, à l'exception de la tête, les chairs ne formaient plus qu'un horrible mélange avec les briques. M. Lenormand gisait aussi sous les décombres; mais, quoique grièvement blessé, on avait la consolation de le retirer vivant.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Dimanche dernier, 5 janvier, a eu lieu le banquet d'installation de la compagnie des sapeurs-pompiers de Saumur.

Réunie sur la place du Petit-Thouars, avec les invités des compagnies étrangères, elle s'est rendue, sous la conduite de ses officiers, à la salle de spectacle, où était disposé le banquet.

Il est impossible de se rendre compte, pour tous autres que ceux qui l'ont vue, de la transformation de cette vieille salle enfumée et maussade, devenue, par les soins de la commission chargée de l'organisation de la fête, un salon brillamment décoré, riche et sévère à la fois, dont toute l'ornementation, cependant, ne consistait qu'en arrangements d'armes, drapeaux, outils, machines et instruments du service des pompes.

Des inscriptions, placées dans les divers trophées décorant la salle, rappelaient les noms des commandants successifs des compagnies précédentes, depuis 1794, et les services rendus par ces compagnies.

Le maître canonnier s'assit dans la chaloupe sans oser retourner la tête. Le capitaine serrait Betty dans ses bras; lord Falton ne put retenir un soupir plein d'amertume.

— Adieu! adieu! murmura-t-il, sois sauvée.

La jeune fille jeta sur lui un triste regard.

— Non! non! elle n'embarquera pas! cria mistress Flay, suivie d'une horde de convicts qui avaient culbuté les soldats; elle n'embarquera pas! à nous maintenant.

Betty, enlevée par les déportés fut traînée sur le gaillard d'arrière.

— Si le *Guardian* ne conserve pas sa perle, tout est perdu, criait la vieille Flay! Dès qu'elle aura mis le pied hors du navire, nous périrons : retenez-la!

Les gens de l'équipage, impressionnés par la sibylle, conservaient, malgré l'affection qu'ils portaient à Betty, une neutralité désespérante.

Les femmes gardaient la jeune fille au milieu d'elles, les hommes repoussaient ses défenseurs.

Un long coup de sifflet retentit.

— La chaloupe est au large! dit le maître de manœuvre qui n'avait pas quitté son poste au pied du grand mât. Pourquoi se battre? tout est fini!

Les regards se portèrent sur l'embarcation; la lutte cessa. Betty fut laissée aux soins de lord Falton et du capitaine, blessés tous deux.

Quelques officiers silencieux étaient assis à l'arrière.

La foule, toujours guidée par Kitty-Flay, défonça les barriques de vin et d'eau-de-vie. Une saturnale bachique commençait sur ces planches teintes de sang et minées par l'Océan qui devait bientôt les engloutir...

Betty suivait de l'œil les mouvements de la chaloupe.

Tout à coup elle poussa un cri déchirant, et s'évanouit entre les bras de lord Falton.

— C'en est trop! s'écria le capitaine Riou, dont les regards étaient fixés sur l'embarcation.

Le maître canonnier, absorbé par sa douleur, inattentif à tout ce qui se passait, s'était cru suivi par Betty; mais lorsque, levant la tête, il la reconnut à côté du capitaine sur le couronnement du vaisseau, il s'adressa au lieutenant :

— Retournons à bord, monsieur, allons chercher ma fille! ma fille devait être sauvée!

L'officier, voyant les révoltés devenus les maîtres et sachant bien que son retour ne produirait que de nouvelles scènes de violence, ne répondit qu'en faisant préparer les voiles. Smith, atterré, frappé à la fois dans toutes ses affections, réduit au désespoir, se précipita hors de la chaloupe.

Betty avait tout vu, tout compris.

Cependant, si les forces ne lui eussent manqué, elle aurait vu aussi son père sauvé malgré lui et amarré sur un des bancs de l'embarcation par les ordres du lieutenant.

Étude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE.

Le jeudi 9 janvier 1862, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur GASNAULT, aubergiste à Saumur, rue de la Chouetterie, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. CORMÉRY, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Lits, couettes, linge, armoire, tables, chaises, tabourets, buffet, verres, bouteilles, tasses à café et soucoupes, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

de matériel et de mobilier.

Le samedi 11 janvier 1862, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente publique aux enchères du matériel et du mobilier du sieur RAYNAULT, bourrelier, rue du Portail-Louis.

Il sera vendu :

Américaine, tilbury, harnais neufs et vieux, sellettes, colliers, brides et bridons, chevaux, cuir, etc. — Armoire, commode, pendules, tables, chaises, poêles et les tuyaux, lits, couettes, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^r BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire).

BONNE FERME

De 50 hectares de terres et prés,

A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux. S'adresser audit M^r BIERMANT.

Étude de M^r DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Le dimanche 19 janvier 1862, heure de midi,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

DÉPENDANT DE LA FERME de la

PROUQUERIE OU DES TAVELLIÈRES,

Située en la commune de Brain-sur-Allonnes et, par extension, en la commune d'Allonnes.

1^{ment}. — Commune de Brain-sur-Allonnes.

1° Un morceau de terre labourable, nommé le Rang-des-Chênes, contenant 11 ares environ.

2° Un morceau de terre labourable, portant le même nom, d'une contenance de 21 ares.

3° Un morceau de terre labourable, nommé aussi les Rangs-des-Chênes, contenant 3 hectares 67 ares.

4° Un morceau de vigne, aux Poirés, contenant 15 ares 70 centiares.

5° Un morceau de vigne, au même lieu, contenant 19 ares 50 centiares.

6° Un morceau de vigne, au même lieu, contenant 11 ares.

7° Un morceau de vigne, au même lieu, contenant 15 ares.

8° Un morceau de vigne, aux Pailleries, contenant 3 ares 70 centiares.

9° Un morceau de vigne, au même lieu, contenant 17 ares.

10° Un morceau de terre, au même lieu, contenant 9 ares 87 centiares.

11° Un morceau de pré, dans la prée des Crapaudières.

2^{ment}. — Commune d'Allonnes.

1° Un morceau de pré, dans le marais du Chapil, contenant 28 ares.

2° Un pré, au même lieu, contenant 44 ares.

3° Et un autre pré, au même lieu, contenant 38 ares.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^r DENIEAU, et, pour traiter, à MM. DELAUNAY, négociant, et BELLÉ, expert-géomètre à la Chapelle-sur-Loire. (656)

M^r BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (652)

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n^o 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^r LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

En l'étude et par le ministère de M^r GUÉRIN, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire),

Le dimanche 12 janvier 1862, à midi,

280 PIEDS D'ARBRES

ESSENCE DE CHÊNE, ORMEAU ET HÊTRE,

Situés sur les fermes de la Peinière et de la Bruère, commune de Parçay (Maine-et-Loire).

Ces arbres seront vendus en deux lots :

Le premier comprendra 188 pieds, dont quelques truisses, marqués sur la ferme de la Peinière ;

Et le second, 92, sur la Bruère.

S'adresser, pour voir, aux fermiers, et, pour les conditions de la vente, audit M^r GUÉRIN, notaire.

ON DEMANDE à acheter ou à prendre à loyer une très-jolie maison de campagne avec beaux jardins, aux environs de Saumur, jusqu'à trois lieues à la ronde ; on préférerait les communes d'Allonnes, Brain et Neuillé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de décès,

Un Fonds de Perruquier,

Situé à Saumur, Porte-du-Bourg.

Une très-belle clientèle est attachée à cette maison.

S'adresser à M^m V^e FAUCHEREAU.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1^{er} ET LE 2^e ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Place des Récollets, n^o 7.

S'adresser à M. TERRIEN, charpentier. (572)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8^o, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS 18f. 10f.
Corse, Algérie }
Étranger, selon le tarif postal.

7^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre : l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'améliorations qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non-seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur ; — 2^o 28 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M^m HÉLOÏSE LELOIR ; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre ; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants ; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot ; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano ; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière :

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; Delphine, par M^m Clémence Robert; Berthe, par Pierre Zaccane; elle commence en ce moment la publication

d'Un Roman de M^m la C^{te} DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccane, M^m Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delcambre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.